

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je vais étudier la question, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CONGO—SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre partage sûrement les craintes que nous éprouvons tous, à la Chambre, au sujet de la sécurité des Canadiens se trouvant dans la région de Stanleyville qui est aux mains du régime appuyé par les communistes, dans l'Est du Congo. Il comprend surtout, j'en suis certain, le souci de ceux qui connaissent personnellement certains des intéressés. Le ministre a-t-il des nouvelles à nous communiquer concernant la sécurité des cinq membres de la famille McMillan et des autres Canadiens qui sont peut-être détenus par les rebelles dans cette région?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que la Chambre partage le souci de mon honorable ami au sujet de la sécurité des Canadiens dans cette région particulière. Ce matin, l'ambassade du Canada à Léopoldville, en réponse à un télégramme que lui avait envoyé samedi le ministère des Affaires extérieures, disait que le représentant à Léopoldville de la mission, dont le révérend McMillan est membre, affirme que, pour autant que son organisation le sache, M. et M^{me} McMillan et leurs six enfants sont tous à Bayulu, poste missionnaire situé à environ 100 milles à l'est de Stanleyville. Les ambassades des États-Unis et de la Grande-Bretagne présument toutes deux d'après ces rapports que toute la famille McMillan est encore dans cette ville. Aucune de ces sources n'est au courant des renseignements contenus dans une nouvelle annoncée à la radio samedi dernier. Ce sont les seuls renseignements que j'ai jusqu'ici.

VIETNAM—DÉCLARATION SUR LA SITUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que la situation politique au Vietnam empire sans cesse et vu le récent entretien que le ministre a eu avec le secrétaire d'État des États-Unis, peut-il faire savoir à la Chambre ce qu'est exactement la situation là-bas?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur,

mon honorable ami le député de New-Westminster m'a donné préavis de son intention de me poser cette question. Tout ce que je puis dire, c'est que les événements de la dernière fin de semaine ont causé de vives inquiétudes; il ressort cependant de renseignements très récents que le gouvernement du général Khan a triomphé de la récente action attentatoire à son autorité sans effusion de sang, sans pertes de vies ni voies de faits. J'ai pu discuter de la question plus à fond avec M. Rusk lors de la visite qu'il m'a rendue ce matin à Windsor, mais je ne crois pas devoir pour l'instant rendre public le détail de notre entretien.

CHYPRE—TRANSPORT DIFFICILE DES SECOURS DE LA CROIX-ROUGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je me demande si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait nous dire un mot de la situation à Chypre? On s'inquiète vivement du fait qu'il semble y avoir un blocus touchant les Cypristes turcs, si bien que les Nations Unies doivent se servir d'hélicoptères pour apporter les approvisionnements de la Croix-Rouge turque à la population de Kokkina. Étant donné que le gouvernement canadien a fait parvenir à la Croix-Rouge de l'argent pour la population cypriste, j'aimerais savoir si cet organisme continue d'éprouver des difficultés à obtenir la liberté de déplacement et d'accès lui permettant de distribuer des approvisionnements à ceux qui en ont besoin, qu'ils soient Cypristes turcs ou Cypristes grecs?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): On ne m'a pas informé que la Croix-Rouge ne cessait d'éprouver des difficultés en ce sens. Il y a eu des circonstances où la Croix-Rouge et d'autres organismes ont éprouvé des difficultés; mais, d'une façon générale, la situation a été rectifiée.

LA CONSTITUTION

RÉUNION DES PROCUREURS GÉNÉRAUX SUR LE RAPATRIEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Le ministre nous dirait-il si l'on a fixé une date pour les pourparlers entre lui-même et les procureurs généraux des provinces afin de discuter du rapatriement de la constitution canadienne?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on a réservé les 1^{er} et 2 octobre à cette fin.